LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 37
10 AU 16 JANVIER 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES


photo : Daniel Bahuaud

2018 :
50 ans après l'incendie de la Cathédrale, Raymond Raiche témoigne.

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

1968
22 JUILLET : LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE BRÛLE
| Voir pages 6 et 7.

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface



AVIS PUBLIC - PORTES OUVERTES
LA MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE
RÉVISION DE SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de la municipalité rurale de La Broquerie vous invite a ses portes ouvertes afin de connaître votre rétroaction par rapport au réglèment n° 20-2011, un réglèment pour le plan de développement de la municipalité rurale de La Broqouerie. Landmark Planning & Design en partenariat avec le conseil et l'administration de la municipalité rurale de La Broquerie, sont à faire une révision du plan.

Le but de la révision du plan de développement est d'assurer que le plan prenne encore en considération les nouvelles tendances, les politiques du jour et une actualisation des désignations des terrains. Afin de pouvoir continuer de planifier pour l'avenir, il est primordial de connaître les points de vue des résidents, des propriétaires et des entreprises en termes du processus décisionnel.

Date : le 11 janvier 2018
Heure : 17 h a 19 h 30
Lieu : centre Hylife, 22, rue Arena
Format : pas de présentation formelle

Des représentants de Landmark Planning & Design, ainsi que la municipalité rurale de La Broquerie seront disponibles pour répondre à vos questions et considérer vos préoccupations.

Si vous avez des questions au sujet des portes ouvertes ou la révision du plan de développement, veuillez communiquer directement auprès d'Andrei Friesen de Landmark Planning & Design soit par téléphone au **204-453-8008** ou par courriel à **info@ landmarkplanning.ca**. Merci de votre intérêt.

AVIS DE NOMINATIONS
COMITÉ DE SUBVENTIONS
SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE (SFM)

Le conseil d'administration de la SFM cherche à nommer de cinq (5) à sept (7) personnes pour siéger à son comité de subventions (voir l'article 13.2c du Règlement administratif de la SFM).

Le comité de subventions a pour mandat de revoir les demandes de financement 2018-2019 dans le cadre du sous-volet *Collaboration avec le secteur communautaire* du programme *Développement des communautés de langue officielle* et de faire des recommandations au ministère du Patrimoine canadien quant aux priorités de développement et d'épanouissement de la francophonie manitobaine. Les recommandations seront en lien avec la vision et les axes stratégiques du Plan stratégique de la francophonie manitobaine, Ensemble vers 2035.

Les membres de ce comité devront être des personnes qui connaissent bien la communauté. Ne seront pas éligibles à siéger à ce comité les administrateurs et les employés de la SFM, les membres des comités établis par le conseil d'administration de la SFM, les administrateurs ou les employés d'organismes sujets à recevoir une subvention.

Les personnes qui siègeront au Comité de subventions seront tenues d'appliquer la politique sur les conflits d'intérêts et de respecter les principes de bonne gouvernance, de démocratie, de transparence et d'indépendance.

Toute personne intéressée à siéger au Comité de subventions 2018-2019 peut soumettre sa candidature à sfm@sfm.mb.ca avec une brève description de l'intérêt porté à la tâche, au plus tard **le mercredi 17 janvier 2018.**



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi








Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | presse7@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION **est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



3 VOIX À LA TROIS



1968 – 2018 : un cinquantième mémorable

Vue d'aujourd'hui, l'année 1968 semble se situer dans un autre monde, tant les enjeux et les préoccupations ont changé. Cette année-là, les Canadiens ressentaient encore une fierté et un optimisme nouveaux, engendrés par les célébrations du centenaire du pays. À Ottawa, la fête du 1er juillet 1967 avait attiré une foule sans précédent et, à Montréal, l'Exposition universelle avait accueilli 50 millions de visiteurs et 62 pays.

L'année 1968 n'a pourtant pas été une année paisible dans le monde. Les manifestations contre la guerre au Vietnam se multipliaient. En France, des barricades ont été dressées, et le monde ouvrier s'est rallié aux étudiants dans un vaste mouvement protestant contre le capitalisme, l'impérialisme américain et le pouvoir établi. Aux États-Unis, Robert Kennedy, frère du président assassiné cinq ans plus tôt et candidat à la présidence des États-Unis, est assassiné deux mois après le meurtre de Martin Luther King, le grand défenseur des droits civiques des Noirs. Le mur de Berlin symbolisait toujours la guerre froide et la menace d'une conflagration nucléaire.

Au Canada, une nouvelle génération prend les rênes du pouvoir lorsque Pierre Elliott Trudeau devient Premier ministre. René Lévesque fonde le Parti québécois, ce qui laisse entrevoir les affrontements politiques à venir. Car le Canada est en état d'examen existentiel. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme commence à publier une série de rapports. Pour nombre de Québécois, la Commission masque des problèmes politiques urgents, tandis que plus d'un anglophone y voit une tentative d'imposer la langue française *coast to coast*.

1968, comme à des années-lumières de 2018…

Voir aussi page 8.





Du côté de l'économie, qu'est-ce que 2018 nous réserve?

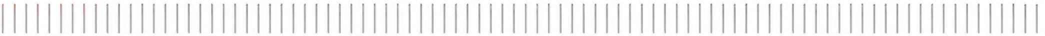
Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a récemment énuméré les inquiétudes qui nuisent à son sommeil. Il s'inquiète de l'endettement des ménages, du prix moyen d'un logement canadien et de la montée fulgurante du Bitcoin, cette crypto-monnaie. À juste titre : le ratio dette/revenu disponible par ménage se situait à 173,3 au troisième trimestre 2017; le coût moyen d'une maison au pays était de 506 000 $ en octobre, 5 % de plus par rapport à octobre 2016. Et un Bitcoin valait 23 000 $ fin 2017.

Pourtant, on nous dit que 2017 a été une bonne année. La croissance économique canadienne va atteindre 3,0 %, l'emploi a enregistré une hausse de 1,8 %, pour un taux de chômage à 6,4 %. Des données inconnues depuis 2008.

Si bien que les banques centrales se préparent à hausser les taux d'intérêt pour atténuer l'inflation anticipée par la création excessive de monnaie. Or, c'est un mauvais moment pour hausser les taux d'intérêts, car le cycle économique actuel pourrait bien s'époumoner.

La plus grosse inquiétude, à mon avis, est la bulle des marchés boursiers mondiaux. Selon Fareed Zakaria de l'émission GPS sur CNN, en 1980 la production économique globale était de 11 milliards de $ et les bourses valaient 12 milliards de $. En 2017, la production est de 75 milliards de $ et la valeur boursière est à 251 milliards de $. Du trois pour un, c'est du jamais vu. En théorie, la valeur boursière devrait équivaloir à la production globale. Si M. Poloz et ses collègues banquiers dorment mal, ne serait-ce pas dû en partie à leur décision? **Voir aussi page 11.**





Pouvons-nous déceler les tournants de l'histoire?

Les grands tournants de l'histoire ne sont pas toujours perceptibles à l'instant même où on les vit. Gutenberg a inventé la presse pour rendre plus accessible la lecture de la Bible. Il n'avait sans doute pas prévu les révolutions sociales et politiques qui s'ensuivirent.

Mark Zuckerberg a inventé un petit logiciel pour mieux draguer les filles à l'université. Il a fini par faire élire Donald Trump. Parfois, on croit être à l'aube d'un temps nouveau. Durant les années 1950, nous nous croyions au début de « l'âge atomique ».

Depuis deux ans, deux mots surgissent presque quotidiennement dans l'actualité : « sans précédent ». Allusion évidemment à Donald Trump, coupable, selon CNN, de plus de 1 600 mensonges depuis son investiture, et dont les agissements irresponsables font quotidiennement la une. Mais on peut également attribuer ce « sans précédent » à l'intelligence artificielle, qui permet la conduite de voitures dans la circulation urbaine sans intervention humaine, ou à la révolution sociale du mouvement #MeToo, ou encore à l'utilisation du téléphone intelligent comme arme de guerre en Syrie. « Sans précédent » aussi est le nombre de réfugiés à travers le monde. Même le citoyen le moins avisé ne peut s'empêcher de constater que nous nous trouvons dans un monde en pleine mutation.

Au risque, donc, de paraître ridicule dans un avenir plus ou moins rapproché, je postule que 2018 se situe au point de convergence de plusieurs transformations historiques qui auront des conséquences à long terme beaucoup plus profondes qu'on ne pourrait l'imaginer. J'en évoque trois en particulier **à la page 10**.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Réal Bérard, l'artiste aux messages

La nomination à l'Ordre du Canada de Réal Bérard, le caricaturiste attitré de La Liberté depuis 35 ans, autant dire son âme, est évidemment un honneur pour le journal. Voici les mots d'appui que nous avions envoyés au printemps dernier en faveur de sa candidature.

Dans le livre *Les caricatures de Cayouche*, publié en 1992 aux Éditions du Blé, se trouve en concentré tout Réal Bérard : l'homme, l'artiste qui cultive son franc-parler imagé et son cœur d'enfant. Une combinaison qui lui permet, semaine après semaine comme caricaturiste attitré de *La Liberté* depuis l'automne 1982 (sous le pseudonyme de Cayouche), d'envoyer des messages.

Dans toute son œuvre, qu'il s'exprime en peinture, en sculptures de métal, de bois, de céramique ou de neige, le souci de l'artiste c'est de faire passer un message.

Ainsi son Christ monumental dans la Cathédrale de Saint-Boniface représente-t-il un homme accueillant, bras ouverts : un ressuscité plutôt qu'un crucifié. Ainsi son Louis Riel de bronze devant le Musée de Saint-Boniface : une tête massive sur un piédestal de béton. Un homme préoccupé plutôt qu'un personnage de pied en cap avec la traditionnelle ceinture fléchée.

Proposer un nouveau regard, mettre au défi : telle est la préoccupation centrale de Réal Bérard lorsqu'il crée.

Ce fouilleur devant l'éternel est en vérité un passeur dans l'âme. Il connaît le Bouclier canadien (versant manitobain) comme sa poche. En canot, acceptant par avance tous les défis de la grande sauvagerie, il a arpenté la plupart des rivières et des lacs. Il a transmuté ses tribulations en peintures, en sculptures. Cette partie de son œuvre est un appel à partir explorer l'inconnu. Mais le passeur de sauvagerie Bérard est avant tout un homme terre à terre, dont le sens pratique n'a d'égal que son ingéniosité lorsqu'il s'agit de se sortir d'un obstacle imprévu. C'est pourquoi il a produit toute une série de cartes de canotage qui sont depuis quarante ans une invitation au voyage à laquelle des milliers de découvreurs en herbe n'ont pas pu résister.

Canadien français du Manitoba par toutes ses fibres, Réal Bérard a défendu sa culture d'origine. Au risque d'être mal vu. Ainsi le 15 février 1965, lorsque par un froid polaire le drapeau canadien est hissé pour la première fois devant le Palais législatif du Manitoba, il était de la toute petite poignée de gens présents pour honorer la feuille d'érable. Il a réalisé des centaines et des centaines d'illustrations pour saluer la culture de ses ancêtres. Parmi ses chefs-d'œuvre dans cette veine figure le dessin animé *Jours de Plaine*, présenté par l'ONF au Festival de Cannes en 1990.

Passeur de sauvagerie, passeur de culture, passeur de traditions, passeur d'histoire et, par-dessus tout, passeur d'humanité. Car Réal Bérard n'est pas resté dans son pré carré : il a montré par son travail d'artiste la nécessité pour nous tous de s'élever jusqu'à l'universel, car il croit que nous sommes tous solidaires de la même Humanité.

Comme tous les grands créatifs auxquels la nature a confié des dons et des talents, Réal Bérard a toujours accepté la responsabilité de les faire fructifier. Toute sa vaste œuvre développée sur une soixantaine d'années de rayonnement discret – car l'homme n'est pas un beau parleur- en témoigne éloquemment.

D'ailleurs les enfants ne s'y sont par trompés. En 1994, lorsqu'avec l'arrivée de la Division scolaire franco-manitobaine, l'école de Saint-Pierre dû prendre un nouveau nom, à l'unanimité les élèves choisirent de l'appeler École communautaire Réal-Bérard. Cette fois, c'était la jeunesse qui envoyait un message au vieux loup, qui a dû faire fi de sa modestie et accepter l'honneur.

Comme ce sera le cas si le jury de l'Ordre du Canada décide d'honorer un Canadien remarquable qui s'est investi dans tant et tant de projets communautaires sans jamais s'imposer.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Lettre ouverte aux parents concernant le BEF

Chers parents,

Il va sans dire que la situation des récentes coupures au Bureau de l'éducation française (BEF) a fait couler beaucoup d'encre dans les derniers mois. Cela est indicateur d'une prise de conscience collective qu'une éducation en français de qualité au Manitoba, droit pour lequel la communauté s'est battue pendant des décennies, est une fois de plus à défendre.

Cette situation est particulièrement consternante pour la Fédération des parents du Manitoba, qui se soucie de l'avenir de la qualité de l'éducation en français pour tous nos enfants et qui a tout intérêt à ce que le BEF demeure fort et influant.

Il faut avouer que pour plusieurs parents, particulièrement ceux qui ont fait toute leur scolarité dans des écoles de la DSFM, la lutte pour nos droits en tant que francophones n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus familier. Nous avons bénéficié des droits acquis par ceux qui nous ont précédé… pour plusieurs, c'était nos propres parents qui étaient intimement liés à cette lutte. Nous connaissons à travers la situation actuelle des coupures au BEF, dont celle du poste de sous-ministre adjoint, une occasion en or de défendre, à notre tour, nos droits et ceux de nos enfants.

Nous sommes fiers de ce qui a été accompli jusqu'à date grâce aux efforts de la coalition *Partenaires pour l'éducation française*, regroupement duquel fait partie la FPM. Le mois dernier, les partenaires ont rencontrés le Ministre de l'éducation pour exprimer leurs inquiétudes. Les efforts se poursuivent grâce à notre participation au sein du comité consultatif qui se chargera de faire des recommandations au gouvernement provincial. Nous avons espoir à ce que cet effort collectif porte fruit et que le BEF maintiendra son intégrité, autonomie, autorité et surtout sa voix auprès du gouvernement provincial.

C'est maintenant le temps de se retrousser les manches et faire entendre vos voix pour assurer une éducation en français de qualité pour nos enfants, une qui ne compromet pas nos particularités culturelles et nos réalités propres. La Fédération des parents du Manitoba invite tous les parents manitobains qui ont l'éducation en français à cœur – francophones comme anglophones – de s'informer sur la situation et de prendre part aux discussions, par le biais du forum dans les des médias sociaux ainsi que lors des consultations à venir au sein des communautés.

Sophie Freynet-Agossa
Présidente de la Fédération
des parents du Manitoba
Le 20 décembre 2018

À VOUS LA PAROLE

Lettre ouverte à L'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien et à L'honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

Mesdames les ministres,

Les médias communautaires jouent un rôle essentiel au développement et à l'épanouissement des populations de langues officielles. Ils sont à la fois le reflet de leur langue, leur culture et leur communauté. Cette réalité, décrite l'été dernier dans le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien (1), trouve également écho dans les conclusions du rapport final d'enquête du Commissaire aux langues officielles publié en juin 2017.

À l'automne 2015, de nombreux organismes dont l'Association de la presse francophone et l'Alliance des radios communautaires du Canada se sont plaints au Commissaire du désengagement du gouvernement fédéral envers les médias communautaires en situation minoritaire et, plus spécifiquement, de la diminution drastique de ses investissements publicitaires.

Le rapport du Commissaire aux langues officielles confirme en effet qu'entre 2006 et 2015 ses dépenses publicitaires fédérales sont passées annuellement de près de 2 $ millions à 430 000 $ pour les journaux communautaires, et de 730 000 $ à 200 000 $ pour les radios communautaires. Ceci est équivalent à une perte totale de revenus de près de 20 $ millions sur 10 ans.

Face à un tel constat, le Commissaire a recommandé à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de réviser ses mécanismes afin que les exigences de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, qui vise à appuyer le développement et l'épanouissement des communautés de langues officielles en situation minoritaire, soient mieux comprises et respectées des institutions fédérales.

Malgré le virage numérique imminent, « les exigences de la Loi demeurent, et les institutions fédérales doivent continuer de veiller au respect de ses dispositions, notamment (...) celles portant sur la prise de mesures positives et l'obligation de ne pas nuire au développement des communautés linguistiques en situation minoritaire », soulignait ce rapport.

Qui plus est, dans son rapport publié en décembre 2017 (2), le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a décelé plusieurs anomalies sur la façon dont SPAC a géré le dossier des publicités gouvernementales. Dans ce rapport, le comité a émis une série de dix recommandations des plus probantes.

Plusieurs mois sont passés depuis le dépôt des recommandations du Commissariat aux langues officielles et aucune action positive n'a été adoptée ou même envisagée par certaines parties mises en cause dans son rapport final.

Pourtant, l'urgence est bien réelle et le statu quo n'est pas une alternative : les médias communautaires en situation minoritaire ne pourront bientôt plus desservir les populations de langues officielles. En 2016, dans le cadre d'une tournée de consultations pancanadiennes, les fonctionnaires de Patrimoine canadien et certains élus fédéraux se sont pourtant rendus sur le terrain où ils n'ont pu que constater les besoins, les attentes et les réalités de ces médias uniques qui sont souvent la seule source d'information localement.

Le rapport de la Commissaire aux langues officielles l'affirme clairement : « Les plans et les campagnes de publicité doivent tenir compte des besoins, des préoccupations et des préférences linguistiques de ces communautés. Les achats d'espace ou de temps dans les médias doivent inclure l'achat d'espace et de temps dans les organes d'information qui desservent la minorité francophone ou anglophone d'une collectivité. »

Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires renchérit dans la deuxième recommandation de son rapport : « Que le gouvernement du Canada augmente la publicité dans les journaux hebdomadaires, multiculturels et communautaires et dans d'autres médias locaux de manière à ce qu'il respecte la directive selon laquelle les communications doivent être adaptées aux besoins variés du public en matière d'information. »

Les médias communautaires acceptent la tendance vers la présence numérique. Mais, il va sans dire que les réalités des communautés de langues officielles ne peuvent être comparées aux autres communautés. Il est impensable, qu'à court et moyen terme, les médias communautaires puissent générer assez de revenus issus d'une plateforme numérique pour être en mesure de poursuivre leurs opérations et continuer à informer leurs communautés.

En décembre dernier, dans un esprit d'ouverture et de collaboration, l'Association de la presse francophone, l'Alliance des radios communautaires du Canada et le Quebec Community Newspapers Association ont fait une demande au Commissariat aux langues officielles du Canada afin d'appuyer la tenue d'une rencontre avec tous les intervenants gouvernementaux clés dans le but ultime de développer et mettre en oeuvre un plan d'action de toute urgence.

Nous osons espérer que vous appuierez cette initiative et que vous encouragerez tous les intervenants gouvernementaux à y participer afin que les médias communautaires en situation minoritaire puissent dorénavant mettre leurs énergies à desservir les populations de langues officielles du Canada et non à revendiquer ce qui leur revient.

(1) **Bouleversements dans le paysage médiatique canadien : un monde en transformation**, Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, Juin 2017, 42e LÉGISLATURE, 1re SESSION

(2) **Atteindre les Canadiens au moyen de publicités efficaces**, Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, Décembre 2017, 42e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Francis Sonier, Président
Association de la presse francophone
Paul Demers, Président
Alliance des radios communautaires du Canada
Steve Bonspiel, Président
Quebec Community Newspapers
Le 28 décembre 2017

Réal Bérard et Roland Mahé à l'Ordre du Canada

Après la surprise, la reconnaissance

Le monde des arts du Manitoba français est à l'honneur canadien : Réal Bérard, artiste visuel et caricaturiste à *La Liberté*, ainsi que Roland Mahé, ancien directeur artistique du Cercle Molière sont nommés à l'Ordre du Canada. (1)


Réal Bérard.
Archives La Liberté


Roland Mahé.
Archives La Liberté

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Créateur de Cayouche, le petit cheval borgne qui prend à l'occasion la parole dans ses caricatures, Réal Bérard était « surpris » par l'annonce. « C'est la première fois qu'un joual reçoit cette reconnaissance! Et puis qu'on reconnaisse un caricaturiste, c'est très rare. Au Mexique, on appelle les caricaturistes "les irrespectables". » (Voir aussi l'éditorial de Bernard Bocquel en page 4)

Rare, mais pas du jamais vu. En 2017, Brian Gable, un caricaturiste torontois, a également reçu l'Ordre du Canada. « Je suis donc en bonne compagnie », estime Réal Bérard.

Roland Mahé, qui a quitté la direction du Cercle Molière en 2012 après plus de quarante ans à la tête du théâtre, dit avoir accepté la reconnaissance au nom de toute la troupe après un premier mouvement de surprise. « Je reçois l'hommage, sachant que monter des pièces de théâtre est un travail de groupe intime. Les metteurs en scène, les comédiens, les décorateurs, costumiers, etc., avec qui j'ai œuvré ont contribué à notre succès collectif, et donc à cette reconnaissance de la gouverneure générale. »

Roland Mahé salue également la part d'inspiration de Pauline Boutal, qui l'a précédé à la direction du Cercle Molière. « Pauline était une grande passionnée qui m'a donné la piqure du théâtre. » Pauline Boutal a reçu l'Ordre du Canada en 1973. Les Canadiens nommés par la gouverneure générale seront institués à une date qui reste à déterminer. Quatre autres Manitobains, Frank Hawthorne, Harry Bone, David Crate et Josie Hill recevront leur insigne en même temps que Réal Bérard et Roland Mahé.

Plus de 7 000 Canadiens ont reçu l'Ordre du Canada depuis 1967, dont 302 Manitobains. Plusieurs noms sont attachés à la communauté francophone, dont Mgr Maurice Baudoux, Pauline Boutal, Roland Couture, le docteur Francis Patrick Doyle, sœur Léonne Dumesnil, Étienne Gaboury, Lise Gaboury-Diallo, Raymonde Gagné, le père Arthur Lacerte, Alfred Monnin, Raymond Poirier, Annette Saint-Pierre, Tony Tascona et Bernard Wolfe.

(1) Les récentes nominations ont été faites par la gouverneur générale Julie Payette le 29 décembre.

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

▶ Raymond Raiche a combattu l'incendie de la Cathédrale de Saint-Boniface

Un feu gravé à jamais dans la mémoire

Le 22 juillet 1968, Raymond Raiche était chez lui, rue Bristol, lorsque le téléphone a sonné, vers les 12 h 30. Il s'est immédiatement mis en route pour rejoindre ses collègues pompiers qui combattaient déjà l'incendie de la Cathédrale de Saint-Boniface.

DANIEL BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

À 80 ans, presque 50 ans après, Raymond Raiche sait pourquoi il conserve jusqu'à aujourd'hui de vifs souvenirs de ces moments dramatiques.

« Vivianne et moi, on s'est mariés en 1960 dans la Cathédrale. Pour moi, l'incendie a été un évènement émotionnel, personnel. La journée s'est gravée dans ma mémoire. »

Le matin du 22 juillet 1968, des réparations au toit étaient en cours sur l'édifice monumental ouvert au culte en 1908 par Mgr Langevin. Tout juste avant midi, des peintres venaient de terminer de peindre le toit. Selon *La Liberté et le Patriote* du 14 août 1968, le brasier a tout probablement été déclenché par des ferblantiers, qui ont avoué à Auguste Thorimbert, le commissaire aux incendies du Winnipeg métropolitain, qu'ils avaient fumé au travail. Les ferblantiers venaient de quitter l'église pour leur pause du dîner lorsque les premières flammes ont été repérées.

Raymond Raiche raconte : « L'appel au feu a été lancé vers midi. Dès que l'alarme a sonné, Emery Proulx, le chef des pompiers de Saint-Boniface, a mobilisé les pompiers des casernes nº 1 (rue Dumoulin) et nº 2 (à l'angle de l'avenue Taché et de la rue Goulet). Au moment où les camions sont arrivés sur place, il a fait venir les pompiers de la caserne nº 3 (rue Marion près du chemin Dawson).

« En tout, ils n'étaient que 14 pompiers, avec trois camions. Art Desmet de la caserne nº 1 s'est mis à contacter tous les pompiers qui n'étaient pas en service. C'est alors que j'ai reçu le coup de fil. À cause de la taille de l'édifice, le chef Proulx a demandé l'aide des pompiers de Winnipeg, en conformité avec l'entente d'aide mutuelle entre Saint-Boniface et Winnipeg. Leurs camions ont eu beaucoup de difficultés à traverser le pont Provencher, qui était engorgé de curieux. »

Raymond Raiche est d'abord passé à la caserne nº 2 chercher son équipement. « J'ai stationné ma voiture dans l'allée qui longe le cimetière et qui menait à l'ancien Hospice Taché. Des gens m'ont crié que je n'avais pas le droit d'être là. Quand ils ont vu ma tenue de pompier...

« Et puis, comme si ça avait été la toute première fois, j'ai vu



Raymond Raiche a été pompier pour la Ville de Saint-Boniface de 1960 à 1972. Après l'amalgamation de Saint-Boniface à Winnipeg, le Bonifacien est passé au corps de pompiers de Winnipeg. Il s'est retiré en 1991, avec le rang de capitaine.

photo : Daniel Bahuaud

la Cathédrale. Le toit brûlait. Les clochers étaient en flammes. Et il faisait chaud, très chaud. Quand une église prend feu, tu trembles. Parce que tu sais que l'incendie va être terrible. La nef devient un énorme brasier.

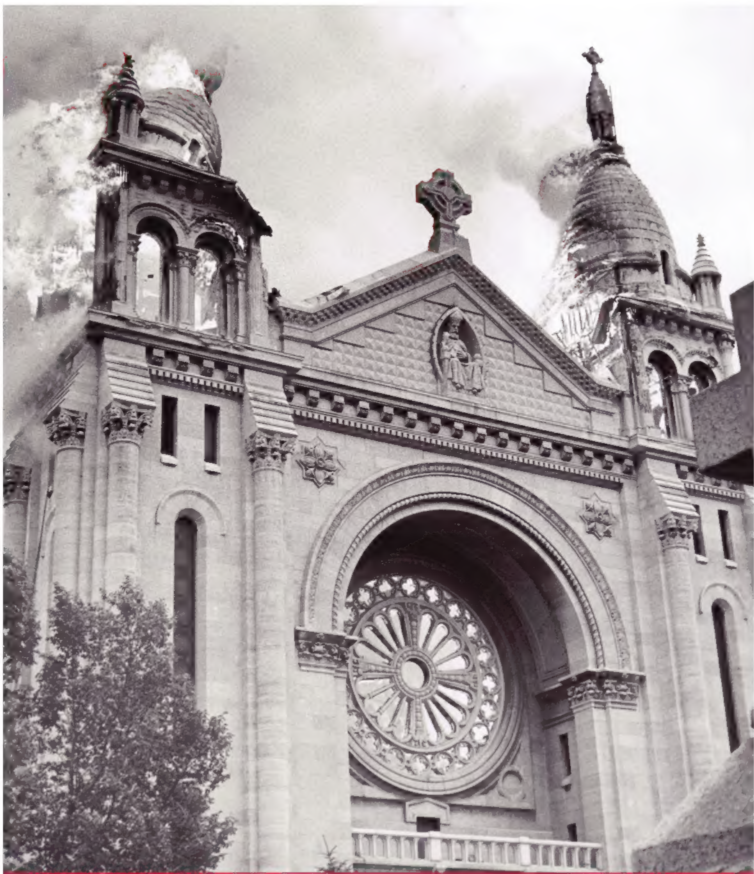
SUITE EN PAGE 7 ▶

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8



Le 22 juillet 1968. Les pompiers luttent contre le brasier qu'était devenu la Cathédrale de Saint-Boniface. Raymond Raiche : « J'ai toujours préféré les incendies en hiver. Quand la Cathédrale a brûlé, il faisait beau et chaud. Un 75 degrés Fahrenheit (24 degrés Celsius). Pas une journée pour t'attaquer à un incendie! »

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface



Raymond Raiche : « Comme si ça avait été la toute première fois, j'ai vu la Cathédrale. Le toit brûlait. Les clochers étaient en flammes. Et il faisait chaud, très chaud. »

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

SUITE DE LA PAGE 6

« J'avais peur pour tous ces curieux qui étaient braqués devant l'édifice. Ils étaient bien trop proches. Je pensais : *Whoa! Quand les tours vont s'effondrer, ou quand la rosace va éclater, il y aura des blessés, des morts.* Heureusement, ça n'a pas été le cas. »

À la demande du chef Proulx, Raymond Raiche est allé prêter main-forte à des pompiers de Winnipeg qui se trouvaient tout près de la petite tour située près du coin nord-est de l'édifice.

« La tour abritait un escalier en spirale qui permettait d'accéder au grand balcon qui longeait la nef et qui était relié au jubé, là où était situé le grand orgue. Les pompiers avaient monté un boyau d'un pouce et demi jusqu'au balcon. J'ai mis mon masque, activé ma bonbonne d'oxygène et je suis monté les rejoindre.

« Une fois dans la Cathédrale, on a essayé de faire gicler l'eau jusque dans le grenier du toit, après qu'on avait percé un trou dans le plafond. Mais dès qu'on a vu l'état du grenier, on savait que c'était peine perdue. Ça ressemblait à l'intérieur d'un poêle à bois. Les flammes léchaient tous les racoins. Le bruit était assourdissant.

« Alors le plafond a commencé à prendre feu. Des morceaux de plâtre et de bois nous tombaient dessus, comme une pluie d'étincelles. La boiserie du balcon et les colonnes ont aussi pris feu. Il fallait sortir! »

Une fois à l'extérieur, Raymond Raiche a vite pris la mesure de la situation. Il n'était plus question de sauver la basilique : « Notre seule mission possible était de contrôler la conflagration. On ne pouvait pas permettre aux flammes de rejoindre le Collège de Saint-Boniface, ou encore les bâtisses sur l'avenue de la Cathédrale. Il fallait arroser, arroser et encore arroser. Et surveiller le toit pour qu'il ne répande pas le feu en s'effondrant. On a été chanceux. Parce que les murs de la Cathédrale ont tenu le coup. Ils ont contenu les morceaux de la charpente lorsque le toit est tombé. »

Pour gérer l'incendie, il fallait de l'eau. Beaucoup d'eau. Et de la pression. Raymond Raiche explique comment les pompiers ont relevé le défi : « Pour chaque 50 pieds de boyau, il faut dix livres de pression juste pour faire monter l'eau. Avec un boyau de 150 pieds, il faut 30 livres. Les bornes fontaines de la Ville de Saint-Boniface avaient une pression de 60 livres. Rendu au bout du boyau, il restait peu de pression pour faire gicler l'eau.

« Alors pour augmenter la pression, on a installé nos boyaux en série, d'un camion à l'autre. Ça s'appelle le pompage de recharge. Le camion de la caserne nº 1 pouvait pomper 550 gallons impériaux par minute. Celui de la caserne nº 3 pompait 650 gallons. Et celui de la nº 2, un bon Bickle Seagrave solide, envoyait 1 000 gallons par minute. Une fois les boyaux reliés à nos *pumpers*, on pouvait décharger des grosses quantités d'eau sur l'édifice. »

Raymond Raiche est resté en poste jusqu'à 20 h. « J'ai enlevé mon casque et j'ai contemplé les ruines de la Cathédrale, dans une sorte de stupeur. J'étais épuisé. J'avais été tellement pris par mon travail que je n'ai pas eu le temps d'avoir peur. »

Quand une église prend feu, tu trembles. Parce que tu sais que l'incendie va être terrible.

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Avis public

Secteur de l'entretien et du transport

PROGRAMME D'UTILISATION DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné que la Division scolaire franco-manitobaine a l'intention d'entreprendre, au besoin pendant l'année 2018, le programme d'application de pesticides en vue de contrôler les rongeurs et les insectes.

Afin de contrôler les insectes et les rongeurs, et lorsque nécessaire, les produits suivants seront utilisés : Generation Mini Blocks, Jaguar 50, Ground Force, Temple 20WP, Pro Aerosol, Avitrol, Maxforce Cockroach Gel Bait.et Drione.

Tous les produits seront utilisés selon les règlements fédéraux en vigueur. Toutes applications de ces pesticides seront faites après les heures de classes régulières et pendant les fins de semaine quand les enfants sont absents. Toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires écrits au sujet du programme susmentionné dans les 15 jours suivant la publication du présent avis au service suivant :

Manitoba Conservation and Water Stewardship
Pesticide and Hazardous Waste Section
123 Main Street, Suite 160 (Box 80)
Winnipeg MB R3C 1A5

Apprendre et grandir ensemble

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

1968 : une année en 8, celle de tous les espoirs

Michel LAGACÉ
Collaboration spéciale

Durant les années 1960, il était normal pour la moitié des diplômés du Collège de Saint-Boniface de quitter la province, certains pour poursuivre des études, d'autres pour travailler au Québec ou à Ottawa. La plupart ne revenait pas au Manitoba. Malgré tous ses mérites, le cours classique du Collège, surtout pour les pensionnaires, pouvait être étouffant : les sorties étaient très rares, la vie quotidienne suivait une routine stricte, et le curriculum était devenu désuet.

Ce régime se vivait dans une atmosphère très religieuse, avec messe quotidienne et sermons traditionnels de l'époque. Le Manitoba français commençait à peine à évoluer vers un mode de vie et de pensée modernes. Pas surprenant alors que des nouveaux diplômés éprouvaient une grande soif de liberté personnelle et d'indépendance.

C'est ainsi que je me suis empressé de terminer ma maîtrise en sciences économiques à l'Université du Manitoba, voyant là le moyen le plus sûr de pouvoir voler de mes propres ailes. J'ai choisi de me spécialiser dans le domaine de la main-d'œuvre, un champ d'étude qui se développait rapidement, alors que les gouvernements cherchaient à combattre la pauvreté en finançant des programmes de formation et de mobilité de la main-d'œuvre.

Les emplois étaient abondants pour les économistes fraîchement diplômés. Le gouvernement fédéral organisait des tournées de recrutement à travers le pays pour leur offrir un poste avant même la fin de leurs études. Après avoir décliné cinq offres d'emploi à Ottawa, j'ai reçu une offre inespérée de la part de la spécialiste la plus reconnue au Canada dans le domaine de la main-d'œuvre. C'est ainsi que je me suis dirigé vers Ottawa en 1967.

Plusieurs francophones allaient faire carrière « dans l'Est », parce que le bilinguisme pouvait leur être utile. Tel ne fut pas mon cas. Car entrer au Dominion Bureau of Statistics, c'était entrer dans un monde où tous les professionnels et la direction étaient anglophones ou allophones. J'étais le seul professionnel francophone dans un édifice de 2 000 employés. Le français était la langue des commis et du personnel de soutien qui traversaient l'Outaouais chaque matin pour se rendre au travail à Ottawa. Comme économiste à mes premières armes, j'ai profité des généreux conseils d'excellents économistes et statisticiens chevronnés, tant pour mon travail que pour la rédaction de ma thèse de maîtrise. Ayant défendu ma thèse avec succès en 1967, j'ai reçu mon diplôme officiellement au début de 1968.


Michel Lagacé au temps des États généraux de 1987-1988. Ses compétences de chercheur avaient été sollicitées.

photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface

Mon nouvel emploi me donnait accès à des banques de données uniques, recueillies par une équipe nationale d'intervieweurs bien formés qui administraient des questionnaires à des échantillons de la population. J'ai entrepris une étude nationale sur des aspects régionaux et sociaux du rendement scolaire des Canadiens et, toujours en 1968, j'ai eu le grand plaisir de voir ma première étude professionnelle publiée par le gouvernement fédéral.

Durant les années 1960, Ottawa n'était pas la ville attrayante que l'on connaît aujourd'hui. On y voyait partout des traces de l'ancien Bytown dominé par l'industrie de la pulpe et du papier. Le centre-ville était abandonné après la fermeture des bureaux, car la population grandissante se réfugiait dans la banlieue. En 1968, le Centre national des Arts était encore en construction. Alors, quand le grand pianiste russe Emil Gilels est passé par Ottawa pour donner un rare récital en Amérique du Nord, il a fallu louer une salle de cinéma, enlever l'écran et installer un piano. La Commission de la capitale nationale n'avait pas encore transformé la région de l'Outaouais pour en faire la ville attrayante qu'elle est devenue.

Peu importe les limitations culturelles de la capitale nationale en 1968, on y retrouvait une nouvelle fierté engendrée par les célébrations du centenaire du pays. Malgré la guerre au Vietnam et le combat toujours ardu pour obtenir les droits civiques des Noirs aux États-Unis, malgré les conflits internationaux et la guerre froide, l'énergie et l'optimisme de l'époque permettaient de voir l'avenir avec optimisme. Et pour un jeune Manitobain fraîchement diplômé et heureux dans sa carrière, tous les espoirs étaient permis.

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

1968-2018 : réflexions sur deux incarnations de la SFM

Raymond HÉBERT
Collaboration spéciale

C'était la matinée du dimanche 8 décembre 1968. Environ 600 Franco-Manitobains, réunis au gymnase Notre-Dame à Saint-Boniface, le regard résolument fixé sur l'avenir, prirent la décision d'abolir l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AÉCFM) qui avait fidèlement, et parfois héroïquement, représenté ce petit peuple depuis 1916. En fin d'après-midi, les mêmes délégués adoptèrent les articles de la constitution d'un tout nouvel organisme, la *Société franco-manitobaine*.

Cinquante ans plus tard, le 13 mai 2017, réunis en assemblée extraordinaire, environ 250 membres de la SFM adoptèrent les 16 résolutions proposées par un Comité de refonte créé l'année précédente qui transformaient l'organisme de fond en comble en lui donnant notamment un nouveau nom : la *Société de la francophonie manitobaine*. Un tout nouveau conseil, élargi et représentatif des clientèles et secteurs francophones majeurs, fut mis en place en octobre 2017.

Deux époques, deux transformations, deux structures différentes.

Bien que la Société franco-manitobaine ait évolué constamment au cours de ses 50 premières années, ses structures et son fonctionnement n'avaient pas réellement fait l'objet d'un renouveau en profondeur durant cette période. Il est vrai qu'il y eut des États généraux en 1987-1988 qui avaient suscité beaucoup de discussions, mais qui, en fin de compte, n'avaient pas mené à des changements profonds permanents. La SFM, pendant de nombreuses années, fonctionna avec un petit conseil de huit ou neuf personnes peu représentatives de la francophonie manitobaine.

Les deux incarnations de la SFM sont le produit de deux époques et de deux dynamiques sociales différentes. La création de la SFM en 1968 a été le point culminant de plusieurs années de bouleversements sociaux, de contestations et d'un activisme sans relâche de plusieurs chefs émergents et progressistes. Le processus avait commencé au début des années 1960. Dominée par le clergé qui dirigeait toutes ses institutions (médias, système scolaire public, université et oui, même l'AÉCFM), avec l'aide d'un grand nombre d'hommes conservateurs, la société franco-manitobaine étouffait.

Du moins c'était la perception d'un certain nombre de jeunes intellectuels de l'époque qui commencèrent à analyser cette


Les membres du Comité de refonte de la SFM, qui ont proposé la nouvelle structure : de gauche à droite, Raymond Hébert, Mona Audet, Ben Maréga, Diane Leclercq et Raymond Lafond.

Archives La Liberté

société en termes de plus en plus critiques. D'abord dans le journal étudiant *Frontières*, ensuite dans le *Courrier de Saint-Boniface* et, parfois, dans *La Liberté et Le Patriote*. En même temps, des laïcs moins jeunes, comme Maurice Gauthier, Étienne Gaboury, Hubert Préfontaine et Maxime Desaulniers, pour ne nommer que ceux-là, travaillaient dans les coulisses et en marge de l'AÉCFM pour transformer et moderniser l'organisme.

Leur outil de choix était l'animation sociale, une nouvelle technique de transformation sociale, à l'époque très populaire aux États-Unis. Leur première grande victoire se produisit au congrès de 1965 de l'AÉCFM, qui mit l'organisme sur une voie de changement inéluctable, dont personne à l'époque ne pouvait prévoir l'aboutissement. En animation sociale, ces futurs dirigeants furent appuyés par des gens comme Roland Marcoux, Hubert Gauthier et Origène Fillion. Ensemble, ils conçurent un grand Rallye du Manitoba français, qui visait ni plus ni moins de transformer à la racine la société franco-manitobaine elle-même. Même s'ils n'atteignirent pas complètement leur objectif, ils réussirent tout de même à créer un tout nouvel organisme, beaucoup plus large et inclusif que l'AÉCFM.

Le processus des États généraux de la francophonie manitobaine débuta sur le terrain en décembre 2014. La formule choisie cette fois était celle de « cafés citoyens », qui a permis de recueillir environ 1 500 témoignages de francophones manitobains qui s'exprimèrent sur les problèmes qui les préoccupaient. Les résultats de ces consultations furent résumés dans un rapport qui fut présenté et discuté lors d'un grand ralliement tenu au Centre scolaire Léo-Rémillard le 23 avril 2016. À partir de ce document, un plan stratégique fut élaboré et adopté lors de l'assemblée annuelle de la SFM du 13 octobre 2016. Même si cela n'avait pas été prévu lors du lancement des États généraux, le résultat a abouti à une autre restructuration en profondeur de la SFM.

Aux fins de réflexion, il importe de souligner la grande différence des contextes sociaux qui ont engendré les deux structures de la SFM.

La première SFM fut initiée par un nouveau leadership qui visait une transformation sociale de la société franco-manitobaine dans son ensemble, et surtout un changement d'élites. Par leur geste posé le 8 décembre 1968, les fondateurs de la SFM reconnaissaient symboliquement que les structures sociales franco-manitobaines avaient éclaté de façon irréversible.

Désormais le clergé verrait son rôle diminué substantiellement dans toutes les institutions qu'il dominait jusqu'alors, directement ou indirectement. Désormais, une nouvelle génération formée dans les années 1950 et 1960 prendrait les rênes du pouvoir, non seulement à la SFM, mais aussi dans les médias et les institutions éducatives. Désormais, les femmes prendraient la place qui leur revenait dans la direction des institutions et des organismes, timidement au début, mais très rapidement par la suite. Dix ans plus tard, il fallait se rendre à l'évidence : l'élite franco-manitobaine s'était bel et bien élargie et diversifiée sur plusieurs plans.

La « nouvelle » SFM créée en octobre 2016 a eu pour objet de reconnaître explicitement les changements démographiques qui font que la francophonie au Manitoba aujourd'hui est plurielle. Même si les Franco-Manitobains en forment l'épine dorsale, les nouveaux arrivants et les immigrants auront un impact grandissant sur les institutions et les organismes de la francophonie manitobaine. Cette nouvelle structure de la SFM, parce qu'elle assure la diversité et la représentativité, permettra à tous les francophones manitobains qui le désirent, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur religion, d'y prendre leur place à part entière.

Ainsi, encore une fois, la SFM est le produit de la société qui l'a engendrée.

CE SERA UNE ANNÉE EN 8

2018 : nous voilà au carrefour de l'histoire

Roger TURENNE
Collaboration spéciale

Nous sommes en pleine période transformative. C'est sûr. Et ce mouvement continuera en accéléré en 2018 dans au moins trois secteurs clefs. Voici pourquoi.

1. Le dominion de l'Internet

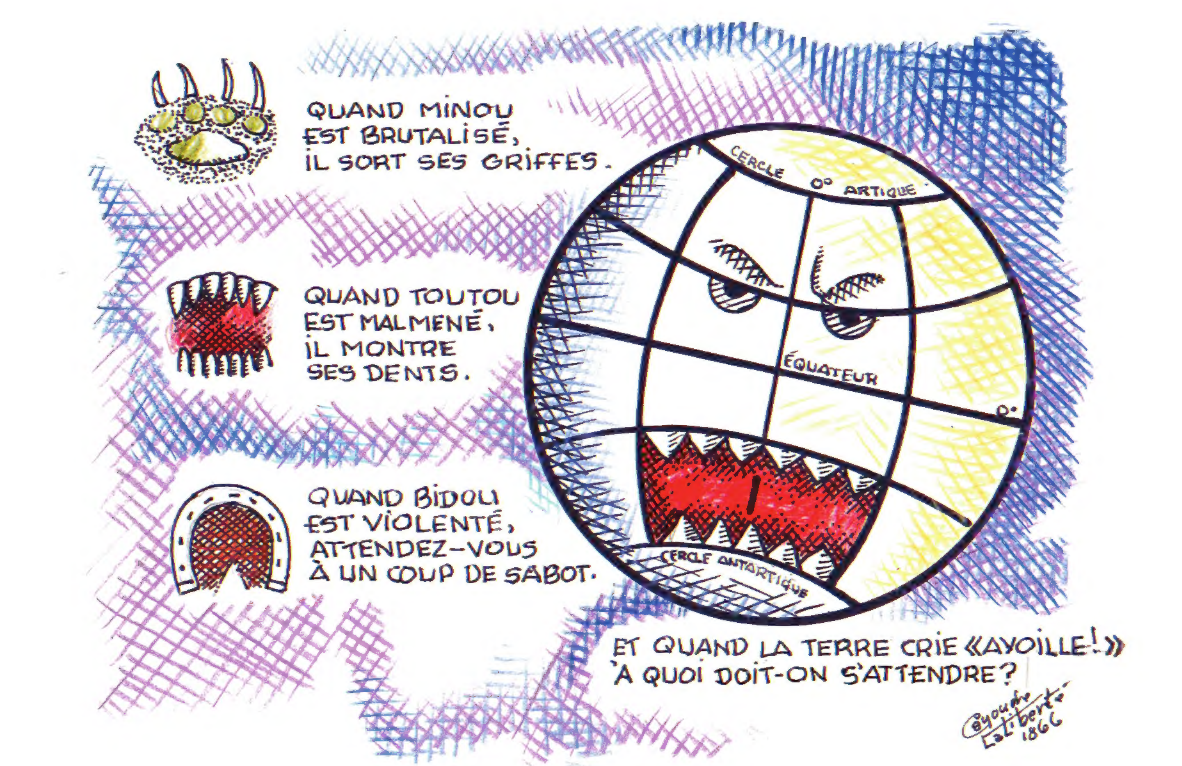
« L'Internet des choses » s'est effectué à une telle vitesse que l'on a peine à en saisir la portée. Nous sommes présentement au seuil d'une deuxième révolution, celle de l'intelligence artificielle. Selon le physicien Stephen Hawking, celle-ci sera la meilleure des choses pour l'humanité, ou la pire. La nature du travail, des relations sociales, des structures économiques, des relations internationales, et même des relations interpersonnelles, se trouvera profondément bouleversée.

Notre grande dépendance à l'Internet présente un réel danger à cause de la vulnérabilité extrême du réseau. Le président russe s'est déjà servi d'Internet pour s'ingérer dans la campagne présidentielle américaine. Ce n'est qu'un début. La course aux armements dans le cyberespace est lancée. La défense américaine y consacre plus de 7 milliards $ par année. La Chine, la Russie, et d'autres pays, font de même. Une course lourde de conséquences.

2. Le déclin de l'empire américain

Aujourd'hui, l'Amérique est un géant affaibli, incapable d'agir de façon responsable sur la scène internationale. À la suite de guerres et des excès du « capitalisme gangster », la dette de l'État est telle que l'Amérique n'a plus les moyens de ses ambitions. La transformation graduelle du Parti républicain en un mouvement d'extrême droite, raciste, xénophobe, intégriste, hostile à tout ce qui relève du secteur public, refusant tout compromis et attisé par une propagande incessante sur les ondes de Fox News et d'autres radios poubelles, a rendu Washington presque ingouvernable.

Arrive Donald Trump. Au lieu de camper un rôle plus « présidentiel » au cours de la dernière année, il est devenu de plus en plus confrontationnel, menteur, obsédé par ses fantasmes, irrationnel et déconnecté de la réalité. Une crise constitutionnelle s'annonce, déclenchée par l'enquête Mueller qui étalera au grand jour les multiples liens, possiblement criminels, entre l'entourage de Poutine et celui de Trump. De multiples scénarios peuvent être envisagés, tous mauvais.



Les problèmes environnementaux montrent qu'il faut avoir une conscience planétaire, comme l'illustre Cayouche.

La dernière chance de stopper l'enlisement vers l'autoritarisme réside dans les élections au Congrès en novembre prochain. Si les républicains devaient y maintenir leur majorité, ce serait avec des élus plus maléfiques encore que ceux qui y siègent actuellement. Une purge systématique est en cours pour bloquer l'investiture à tout candidat qui n'est pas idéologiquement pur et inféodé à Donald Trump. Même si les démocrates devaient l'emporter, l'Amérique continuera de s'entredéchirer. Pour la communauté internationale, l'Amérique de Donald Trump est devenue un dangereux problème à gérer. Pour le Canada, encore davantage.

3. Les incontournables changements climatiques

Comme toile de fond à ces bouleversements socio-politiques, tous les pays du monde devront composer avec les effets toujours plus réels des changements climatiques. La Conférence de Paris, en 2015, était perçue comme la dernière chance de l'Humanité. En décembre 2018, à Katowice, les États membres feront le bilan. Il sera difficile de masquer le fait que nous sommes en train de rater notre dernière chance.

Le Canada illustre bien la problématique : il a joué un rôle clef dans l'adoption de l'objectif principal du traité : que des mesures soient prises pour empêcher un réchauffement de la planète de plus de 2° C. Au lieu de donner l'exemple, le plan d'action du Canada correspond à un taux de réchauffement de 3,4° C. Pis encore, pour des raisons de politique interne, il s'avère même incapable d'atteindre cette cible. Presque tous les autres pays sont dans la même ornière. Seul le Maroc possède un plan qui corresponde aux objectifs de l'Accord de Paris.

Alors qu'elle est à peine entamée, il y a toutes les raisons de croire que 2018 sera une année charnière.

C'ÉTAIT UNE ANNÉE EN 8

2008 : une année symbolique dans la vie d'un économiste

Raymond CLÉMENT
Collaboration spéciale

Aucun doute possible : les déboires financiers d'Hydro Manitoba vont rester dans l'actualité. Pour tenter de comprendre ces problèmes qui affectent tous les Manitobains, reportons-nous en 2008, l'année de la grosse crise, l'année de tous les défis pour un économiste.

Cette turbulente année-là, j'avais la responsabilité de préparer des indices de prix à la consommation et de la production pour Hydro Manitoba. L'entreprise se servait de ces données pour estimer les coûts d'exploitation et de production.

L'indice des prix à la consommation, en d'autres mots le taux d'inflation, ne préoccupe pas beaucoup les Canadiens. Cependant cet indice joue un rôle très important dans la vie quotidienne. Car les augmentations annuelles de salaires pour la majorité des gens sont basées sur l'indice des prix à la consommation, comme d'ailleurs les pensions que les aînés reçoivent.

Pour un économiste, cet indice est un instrument indispensable pour faire des comparaisons. Mais ce n'est pas un instrument parfait. Parce qu'il est basé sur un panier fixe de consommation d'un foyer. Malgré tout, il reste un outil nécessaire pour calculer la valeur réelle des biens et services sur une base constante.

La Banque du Canada avait développé en 1991 une nouvelle politique monétaire qui visait un taux d'inflation annuel de 2 %. Entre 1992 et 2008, le taux d'inflation au pays a effectivement tourné autour des 2 %. Cependant du côté des prix du matériel dont Hydro Manitoba a besoin, c'était une autre histoire. L'arrivée de la Chine sur la scène mondiale a eu un impact énorme sur le coût des matières premières. Entre 2005 et 2008, les prix ont fortement augmenté : cuivre (+ 88 %), aluminium (+ 36 %), zinc (+ 34 %) et nickel (+ 43 %). Pour Hydro Manitoba, ces hausses ont fait bondir les prix des transformateurs, des tours d'acier et des fils électriques.

La grave question qui se posait alors était celle-ci : comment faire pour combler l'écart entre les prix à la consommation et les prix de production pour satisfaire la haute direction? Il était difficile d'obtenir des hausses de tarif de la Régie publique au-delà des 2 %. Face à cette difficulté, Hydro Manitoba a créé un fonds destiné à atténuer les hausses auxquelles elle devait faire face. Mais comme on peut le constater en 2018, la société continue de subir des séquelles de cette période de hausse des prix d'exploitation. Exemple : le coût du barrage Keeyask a explosé, passant de 2,5 milliards $ en 2004 à 10,5 milliards $ en 2016, soit une hausse annuelle de 11,7 %. (1)

Mes autres responsabilités en 2008 consistaient à établir des prévisions à long terme touchant la population, le produit intérieur brut (PIB), les taux de change et d'intérêt. On comprend pourquoi : ces variables ont un impact important sur la demande en électricité. Le défi de cet exercice était de développer des prévisions raisonnables pour tous les différents secteurs de l'entreprise.

Une condition essentielle pour un économiste est d'avoir accès à de bonnes données. Les modèles, tableaux et graphiques sont les outils qu'il utilise pour compléter son analyse. L'économiste doit surtout développer des compétences pour expliquer ce que signifient les données pour l'entreprise. Pour le reste, l'économiste dépend... de l'économie.



Raymond Clément, photographié en juin 2002, dans les bureaux d'Hydro Manitoba.

Archives La Liberté

Entre 1980 et 2000, l'économie manitobaine a connu plusieurs périodes de faibles croissances. On a même vu trois légères récessions : en 1982, 1988 et 1992. La population manitobaine a aussi connu des années de décroissance en 1979 et 1980. Par la suite, l'économie est restée faible jusqu'au début des années 2000, surtout comparée aux années 1960 et 1970. Mes collègues de travail voulaient savoir quand l'économie allait retourner au beau fixe. Mais que leur répondre sans boule de cristal?

Surtout qu'au milieu des années 2000, d'autres défis pointaient leur nez : encore la Chine, les conséquences de la mondialisation, la dégradation climatique, l'incertitude dans le secteur pétrolier. Et j'en passe.

Au moins à la même époque, l'économie du Manitoba a commencé à connaître de meilleurs moments. La population, avec la mise en place en 1998 d'un programme favorable à l'immigration, a commencé à s'accroître en 2008. Un phénomène qui continue à ce jour. La création d'emplois et les mises en chantiers étaient donc relancées.

Tous ces bons côtés n'ont toutefois pas permis d'améliorer fondamentalement la situation à Hydro Manitoba. En 2008 comme en 2018, un économiste ne peut pas faire de miracle. Juste présenter aux décideurs les meilleures informations possibles avec les données, souvent trop limitées, dont il dispose.

(1) La capacité actuelle de Manitoba Hydro est de 5 670 MW, une production évaluée à 22 milliards $. C'est-à-dire que le coût de Keeyask correspond à la moitié de la valeur d'Hydro Manitoba!

CE SERA UNE ANNÉE EN 8

2018 : le temps de relever le défi autochtone

Annabel LEVESQUE
Collaboration spéciale

Pour les peuples autochtones, 2018 commence comme 2017 a débuté : ils continuent d'être défavorisés sur le plan de la santé. Aussi, marginalisation et traitements discriminatoires sont toujours une déplorable réalité pour plusieurs d'entre eux.

La discrimination découle de stéréotypes et de préjugés qu'on attribue outrancièrement à tous les individus, en raison de leur appartenance à un groupe. Parmi les sources des préjugés, il est indéniable que la recherche a eu des effets destructeurs sur la façon dont les Autochtones sont représentés aujourd'hui dans notre société.

La psychologie, discipline dont je suis issue, en est la première coupable. Dès les années 1930, des tests d'intelligence ont été administrés à des jeunes Autochtones. Les résultats ont servi à justifier leur prise en charge par le gouvernement. Or ces tests étaient biaisés, puisqu'ils ont été développés et validés selon des normes occidentales.

Plus récemment, des recherches en santé ont dressé un portrait peu flatteur des communautés autochtones. Les résultats ont mis en lumière une incidence plus élevée de troubles comme le diabète, la tuberculose et le syndrome d'alcoolisation fœtale. Bien qu'importantes, ces études souffrent de deux limites importantes. D'une part, elles ne tiennent pas compte de la diversité entre les individus, offrant ainsi un portrait stéréotypé des populations. D'autre part, elles ne cherchent pas à contextualiser les résultats. Donc, ces recherches laissent un gros point d'interrogation sur la façon de les interpréter.



Alors que le Nord du Manitoba était atteint par de dangereux incendies, près de 600 évacués de quatre Premières Nations manifestaient, le 7 septembre 2017. Le gouvernement provincial avait refusé de débloquer des fonds supplémentaires pour améliorer leurs conditions de vie. En tout, 4 500 personnes avaient été évacuées en raison des incendies.

photo : Gavin Boutroy

Historiquement, l'idée (aujourd'hui dépassée) de race servait à expliquer les différences entre les groupes. La piètre situation des Autochtones s'expliquait facilement, puisqu'ils étaient perçus comme inférieurs aux blancs.

Le concept de race a été remplacé par celui de culture. Or on réduit trop souvent la culture autochtone à une affaire de dépendance ou de négligence. Quel que soit le discours à la mode, il contribue à développer ou soutenir les stéréotypes négatifs. Stéréotypes qui se réduisent à un constat caricatural : les Autochtones sont à blâmer pour leur sort.

Ce que plusieurs de ces recherches en santé négligent de souligner, c'est que les disparités en santé entre les peuples autochtones et non autochtones découlent non pas de facteurs génétiques ou culturels, mais plutôt d'un déséquilibre dans leur mode de vie. Pour avoir un juste portrait, il faut faire appel aux *déterminants sociaux de la santé*. C'est-à-dire examiner les conditions sociales et les circonstances de vie dans lesquelles les individus naissent, grandissent et vieillissent. Sans oublier d'étudier les ressources et les opportunités mises à leur disposition. Les *déterminants sociaux de la santé* constituent « la cause de toutes les causes ».

En 2008, la *Commission des déterminants sociaux de la santé* avait déposé son rapport concernant les iniquités en santé. Dix ans plus tard, le bilan des progrès est plutôt navrant pour plusieurs communautés autochtones. En fait, le fossé se serait davantage creusé par rapport à certains déterminants, comme la pauvreté. Annette Browne, une chercheuse renommée pour son travail sur la santé des peuples autochtones, souligne que les inégalités liées aux *déterminants sociaux de la santé* sont en grande partie le résultat du colonialisme et de ses vestiges. L'histoire coloniale continue hélas à définir les conditions de vie auxquelles trop d'Autochtones sont confrontés.

Face à un tel passé, il va sans dire que l'amélioration des conditions de vie dans les communautés autochtones nécessite un effort concerté de tous les acteurs sociaux. Chacun a un rôle à jouer. Et ça commence tout bonnement par une remise en question de la façon dont on se représente son prochain.

La situation difficile de trop d'Autochtones représente un défi pour nous tous. Plutôt que de chercher à comprendre l'autre par l'entremise de catégories sociales comme la culture, il faut chercher à le comprendre à la lumière de ses circonstances de vie. Dans l'intérêt de tout le monde, 2018 ne devrait pas finir comme 2017.

SUDOKU

PROBLÈME N° 583

3			2				9	8
2								3
						4		7
		8	4			2		
			3		6			
1				8				
	2			7		8		
					5	1		
7		4	6					2

RÉPONSE DU N° 582

6	1	8	4	3	2	9	7	5
3	7	4	1	9	5	6	2	8
2	5	9	8	7	6	3	4	1
4	2	3	5	8	9	1	6	7
5	9	6	7	2	1	8	3	4
1	8	7	3	6	4	2	5	9
7	3	5	6	1	8	4	9	2
8	6	2	9	4	7	5	1	3
9	4	1	2	5	3	7	8	6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 952

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3										■		
4			■					■				
5						■						
6					■						■	
7							■					■
8				■								
9					■				■			
10			■									
11		■							■			
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Qui établit une prédilection à l'avantage de quelqu'un.
2- Oiseau du nord de l'Europe. – Enleva.
3- Écriture musicale. – Une lettre les sépare.
4- Interjection. – Admit comme réel. – Jeune noble au service d'un seigneur.
5- Cédas à un sentiment. – Construire.
6- Détail d'une facture. – Disposée, décidée.
7- Rejetterai comme faux. – Pièce mobile d'une serrure.
8- Point cardinal. – Casent de nouveau.
9- Dans les Alpes-de-Haute-Provence. – Amoncellement. – Pièce de cuivre.
10- Infinitif. – Personne qui est chargée d'une mission.
11- Recommandée avec insistance. – Troublé.
12- Marcher vite et beaucoup. – Tribu israélite.

VERTICALEMENT

1- État de ce qui atteint sa limite supérieure.
2- Ruiner, détruire.
3- Le moi. – Coupe la cime. – Se suivent en sens inverse.
4- Relatif à un fond de terre. – Donne les plats.
5- Dispersé. – Altesse royale. – Parole historique.
6- Lu de nouveau. – Ne fait aucun progrès.
7- Publier l'œuvre d'un écrivain. – Trouver une situation (se).
8- Propre. – Révise un examen.
9- Chevilles de bois.
10- Prêtresse d'Héra. – Absence de formation d'un organe (pl.).
11- Chacun des niveaux. – Incroyable, extraordinaire.
12- Met en pièces, déchire. – Homme qui exécute un crime.

RÉPONSES DU N° 951

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	S	I	O	N	N	A	N	T	S
2	E	Q	U	E	R	R	E	S	■	E	R	E
3	R	U	I	N	A	N	T	■	E	T	A	I
4	S	A	V	A	N	E	■	I	N	■	H	M
5	P	R	E	T	■	M	E	N	S	E	■	E
6	I	E	■	S	P	E	N	C	E	R	S	■
7	C	L	E	■	E	N	N	E	I	G	E	A
8	A	L	T	I	S	T	E	■	G	O	R	D
9	C	E	R	N	A	■	H	O	N	T	E	E
10	I	■	I	N	N	E	I	T	E	■	I	N
11	T	O	P	E	T	T	E	S	■	O	N	T
12	E	D	E	S	S	E	■	U	R	N	E	S

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

Évènements et activités :

9 au 12 janvier • Ateliers en arts visuels • CCFM • 204-233-8972

11 janvier • Vernissage – Lieux Saint • La maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

11 janvier • Vernissage – De Saint-Boniface à Sept-Îles • CCFM • 204-233-8972

11 au 27 janvier • Théâtre – Tubby et Nottuby : Tempus extraordinarius • Théâtre Cercle Molière • 204-233-8053

11 janvier • Lancement du bicentenaire • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210

12 janvier • Atelier – Familles immigrantes, les défis d'intégration • Accueil francophone • 204-975-4250

12 janvier • LIM – Jaunes vs Rouges • CCFM • 204-233-8972

13 janvier • Soirée cajun Mardi Gras • Comité culturel de Lorette • 204-878-9386

15 janvier • Webinaire – Consommation excessive de sucre : l'urgence d'agir • La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

16 janvier • Mârdi jazz – Beni D. • CCFM • 204-233-8972

16 janvier • Soirée francophone • Strong Badger Coffeehouse • 204-500-1382

17 janvier • Atelier – Vidéoconférence CNFS • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210

19 janvier • Atelier – La communication interculturelle • Accueil francophone • 204-975-4250

19 janvier • LIM – Bleus vs Verts • CCFM • 204-233-8972

20 et 27 janvier • Atelier – Capot de Voyageur • Musée de Saint-Boniface • 204-237-4500 poste 400

23 janvier • Mârdi jazz – Sienna Dahlen • CCFM • 204-233-8972

24 et 31 janvier • Vivre avec le prédiabète • Accès Saint-Boniface • 204-940-1155

25 janvier • Atelier – Vidéoconférence CNFS • Université de Saint-Boniface • 204-233-0210

25 janvier • Le Rire Zone • CCFM • 204-233-8972

26 janvier • Atelier – Dimensions de la culture arabo musulmane • Accueil francophone • 204-975-4250

26 janvier • LIM – Demi-finale #1 • CCFM • 204-233-8972

26 janvier • Conversation en français – Meetup • Alliance Française du Manitoba • 204-477-1515

27 janvier • Soirée canadienne-française • Comité culturel Saint-Claude et Haywood • 204-379-2396

27 janvier • Soirée musicale avec Edouard Lamontagne • Capo coffee Lounge

30 janvier • Mârdi jazz – Groupe de Jazz Impressions • CCFM • 204-233-8972

30 janvier • Goûter au changement • Accès Saint-Boniface • 204-940-1155

Programmations :

Lundis • Club sport – Soccer
Lundis • Soccer libre en français
Lundis et mercredis • Club sport – Escrime
Jeudis • Le perlé métis
Jeudis • Y'a personne de parfait
Samedis • Club sport – Patinage
Toutes les 2 semaines le mercredi • Club Francs-Parleurs Toastmasters
CPEF Taché • 204-794-9803
Santé 55+ • 204-793-1054

Expositions d'art :

Lieux Saint • La maison des artistes visuels francophones
De Saint-Boniface à Sept-Îles • Centre culturel franco-manitobain

Vous souhaitez annoncer votre évènement dans ce calendrier? Soumettez les détails de l'activité le mois précédant à 233allo@sfm.mb.ca

SFM
Société de la francophonie manitobaine

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

COMMUNAUTAIRE

Une relique de saint François-Xavier au Canada

Le long chemin d'un évènement rarissime

Exposé à Rome, l'avant-bras droit de saint François-Xavier, le premier missionnaire catholique au Japon, sera offert à la dévotion dans 14 villes canadiennes, y compris à Winnipeg, le 16 janvier. (1) Un projet d'envergure qui a exigé beaucoup de préparation.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour la première fois, une relique de saint François-Xavier, mort en 1552, sera exposée au Canada.

Angèle Regnier, la cofondatrice de Catholic Christian Outreach, l'organisme qui a organisé la tournée conjointement avec l'archidiocèse d'Ottawa et les jésuites du Canada, souligne qu'il s'agit d'un évènement rarissime :

« Ce ne sera que la sixième fois depuis le 17e siècle que cette relique quitte l'Italie. Le corps de saint François-Xavier repose à Goa, en Inde. Mais depuis 1614, son avant-bras droit est exposé à Rome, à l'église du Gésu, l'église-mère de la Compagnie de Jésus, les jésuites. »

Étant donné son caractère historique, on ne s'étonnera pas d'apprendre que le déplacement de la relique a exigé deux ans de préparatifs.

Angèle Regnier élabore : « Lorsque l'idée a été proposée par l'archevêque d'Ottawa, Terrence Prendergast, lui-même jésuite, la Compagnie de Jésus, le Vatican et la Commission des musées et des antiquités de l'Italie se sont rencontrés pour discuter de la période de temps que la relique serait à l'étranger. Il a fallu beaucoup de discussions avant que les parties prenantes s'entendent sur une période de six semaines. La relique a quitté Rome le 26 décembre. Elle sera à nouveau exposée à l'église du Gésu le 4 février.

« Le montant de formulaires et d'autorisations requis était considérable. Douanes Canada a exigé quatre mainlevées douanières différentes. Côté assurances, la situation est compliquée. À toutes fins pratiques, la relique est impossible à assurer. Comment évaluer sa valeur? Ce qui est assuré, donc, c'est le reliquaire, le contenant dans lequel repose l'avant-bras du saint.

« Évidemment, la relique sera surveillée de près. Le déplacement s'effectuera surtout en avion. Pour le trajet de Saskatoon à Regina, elle sera transportée en voiture. »

Catholic Christian Outreach est un mouvement national, dont la mission est d'évangéliser dans les campus universitaires. Il célèbre son 30e anniversaire. Angèle Regnier : « Saint François-Xavier est le saint patron de notre organisme. C'est à l'Université de Paris, où il étudiait, qu'il a rencontré Ignace de Loyola, le fondateur des jésuites. C'est alors que François-Xavier, auparavant un jeune homme mondain et ambitieux, a choisi de placer sa foi chrétienne au centre de ses ambitions. »



Angèle Regnier : « La dernière fois que la relique de saint François-Xavier a quitté l'Italie, c'était en 2012, lorsqu'elle a été exposée en Australie. Pour le Canada, c'est du jamais vu. »

Photo : Gracieuseté Catholic Christian Outreach

(1) La relique sera exposée le 16 janvier à la Cathédrale St. Mary, située au 353, avenue St. Mary à Winnipeg, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 40 à 22 h. Des messes seront célébrées à 9 h et à 12 h 10. Une discussion sur la vie de saint François-Xavier aura lieu à 19 h.

NÉCROLOGIE

Sœur Thérèse Paquin, s.g.m.



Entourée de l'amour de ses compagnes, sœur Thérèse Paquin entre dans la demeure du Père, mardi, le 26 décembre 2017 à l'âge de 99 ans. Elle laisse dans le deuil sa famille religieuse, les Soeurs Grises, plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Sœur Thérèse Paquin nait à Lebret, Saskatchewan. Elle prend sa place sous le doux regard de ses parents, Albert Paquin et Laura Paradis, au cœur d'une famille de 12 enfants. Là, elle apprend à rendre service, à prendre soin des plus petits et à devenir une jeune cuisinière.

Durant les années 1930, alors que les grands champs de la Saskatchewan étaient secs, Thérèse trouva du travail au Scolasticat des Oblats de Marie-Immaculée à Lebret. Un jour d'hiver où elle prenait une marche, elle rencontra une jeune Sœur Grise qui traversait le lac avec un groupe d'enfants. Celle-ci avait un beau sourire et à sa surprise, la salua. Cet instant précieux fit dire à Thérèse : « Un jour, je serai comme elle. »

Le 13 février 1942, Thérèse arriva à Saint-Boniface pour commencer son postulat chez les Sœurs Grises. Le 15 août 1944, c'est dans la joie qu'elle prononça ses vœux temporaires et se prépara à aller travailler à la cuisine du Centre Taché, ensuite à l'Hôpital Saint-Boniface et à Fort Francis, ON. Elle sut élargir sa cuisine jusqu'à l'école de Lebret, Saskatchewan, Chesterfield Inlet, T.N.O. et à la Maison provinciale de Saint-Boniface.

1986 marque une nouvelle orientation : durant les dix années à venir, sœur Thérèse travaille en pastorale au Foyer d'Youville et à l'Hôpital Saint-Joseph de Gravelbourg. Sa nature douce et son grand sourire donnent espoir aux malades et aux employés. Enfin, en novembre 1997, elle revient à la Résidence Despins après des années de dévouement inlassable. Que de détachement avant de finalement déménager à Actionmarguerite en 2011. C'est là que dans le silence, la prière et les petits dérangements de la vie, elle se prépare au grand départ.

Les Sœurs Grises et la famille remercient sincèrement le personnel du 3DE à Actionmarguerite, ainsi que toutes les personnes qui lui ont apporté de la joie au cours de sa vie.

La messe des funérailles a été célébrée par le père Edmond Paradis, o.m.i., le samedi 30 décembre 2017 à la Résidence Despins. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface sur la rue Archibald.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

Le point de vue d'une professeure de sciences religieuses

Les reliques, signes d'une spiritualité incarnée

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En octobre 2001, près de 1 000 personnes avaient convergé vers la Cathédrale de Saint-Boniface pour contempler une relique de sainte Thérèse de Lisieux. À Ottawa, des fidèles avaient fait la file pendant deux heures pour accéder au reliquaire. (1)

Rachel Reesor-Taylor, la chargée de cours en sciences religieuses à l'Université de Saint-Boniface, estime qu'il n'est pas difficile de comprendre l'attraction des reliques, même au 21e siècle. « Sur le plan psychologique, une relique peut aider un fidèle à se sentir plus près du saint, ou d'un maitre spirituel. Les musulmans ont conservé une mèche de cheveux du Prophète. En Asie, les reliques du corps du Bouddha sont vénérées.



Le reliquaire de l'avant-bras de saint François-Xavier à l'église du Gésu à Rome.

Photo : Gracieuseté Catholic Christian Outreach

« Dès le début du christianisme, les croyants priaient aux tombeaux des martyrs. Ils vénéraient leurs ossements et célébraient l'eucharistie près des tombeaux. Ce qui explique pourquoi de nombreux saints sont enterrés dans les églises. Pourquoi aussi, jusqu'à aujourd'hui, chaque autel catholique contient une relique, si petite soit-elle.

« C'est parce que les chrétiens avancent l'idée de la résurrection du corps. Ce concept choquait l'esprit gréco-romain, qui concevait un dualisme total entre le corps et l'âme, la matière et l'esprit. Pour le chrétien, la matière est bonne. Le corps n'est pas à mépriser, puisque Dieu lui-même s'est fait chair. La spiritualité est incarnée.

« Bien sûr, les dévotions populaires peuvent sombrer dans une sorte de crédulité superstitieuse. Il peut y avoir des abus. C'est pourquoi l'Église institutionnelle, pour décourager le fétichisme religieux et protéger les fidèles d'un culte à outrance des reliques, parle de vénération des reliques, et non d'adoration. »

(1) À lire l'article *Une sainte « drôlement pratique »* dans *La Liberté* du 12 au 18 octobre 2001 : http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/LBT/2001/10/12/30/Ar03004.html?query=newspapers%7C%22Sainte+Thérèse%22%7C%28publication%3ALBT%29%7Cscore.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Officiel

DSFM_Alert

À Lagimodière, les centres d'apprentissage font le succès de la maternelle

Apprentissage - Réussite - Appui





Toute l'année, les élèves de maternelle de Marie-Josée Clément apprennent en s'amusant autour de thèmes divers et variés.

Lorsqu'ils arrivent en maternelle à l'École Lagimodière, beaucoup d'élèves comprennent le français, mais ne le parlent pas forcément. Afin que chacun puisse apprendre à son rythme, l'enseignante Marie-Josée Clément a mis en place diverses techniques d'apprentissage qui ont fait leurs preuves.

« Certains enfants sont 100% francophones, et quelques-uns peuvent ne pas comprendre la langue du tout. Or, je dois enseigner à tout le monde. Les premières semaines, la rentrée échelonnée nous permet d'avoir des petits groupes d'élèves pour faciliter l'intégration à l'école. »

> ***« L'école devrait être amusante, et mon but est qu'ils aiment être là pour apprendre. »***
>
> Marie-Josée Clément, enseignante.

Ancienne enseignante en école d'immersion, Marie-Josée Clément a découvert le programme AIM, un langage de signes pour la langue. « Nous communiquons avec des gestes toute l'année. Les élèves associent ces gestes aux mots ou aux phrases en français pour comprendre. Ils développent le vocabulaire pendant l'année, et finissent par décrire les actions eux-mêmes au fil des mois. »

Marie-Josée Clément organise aussi le système des billets français. « Les enfants doivent dire des mots en français à propos des différents thèmes que nous étudions chaque semaine. Ils reçoivent des billets. Et une fois par mois, le magasin ouvre. Ils peuvent alors échanger leurs billets contre des choses qu'ils aiment, comme des crayons par exemple. Je vois beaucoup d'efforts de la part des enfants. Ils savent pourquoi ils pratiquent, et ça a beaucoup d'impact. »

En salle de classe, les élèves travaillent en centres d'apprentissage. « Nous avons quatre adultes dans la classe. Les élèves circulent et travaillent pour pratiquer des habiletés pendant l'année. Je fais des groupes de niveau par matière pour que les enfants s'améliorent ensemble, et pour que les plus rapides puissent avoir des challenges. Chaque centre d'apprentissage comporte trois niveaux de jeux ou d'activités, ce qui rend les choses plus faciles pour les auxiliaires. »

Le matin, les élèves qui le nécessitent ont des cours de francisation individualisés. « L'auxiliaire les prend un par un pour travailler le vocabulaire, les concepts, et pratiquer. J'évalue régulièrement pour que les auxiliaires puissent travailler sur les buts de chaque élève. Je crois que les élèves doivent pouvoir continuer à grandir et avoir des défis. Les séparer permet d'avoir différentes attentes pour différents niveaux, et de permettre à chacun d'apprendre à sa vitesse. »

Afin d'intéresser les élèves, l'enseignante a recours à une grande diversité de thèmes. « Ils sont vraiment amusants. Nous avons travaillé sur les super héros, les pirates… On intègre les matières dans les thèmes pour qu'ils apprennent de façon amusante, sans s'en apercevoir. L'école devrait être amusante, et mon but est qu'ils aiment être là pour apprendre. »

Pour la réussite de ses élèves, Marie-Josée Clément n'hésite pas à impliquer les parents. « Les élèves ont tous un portfolio, avec les travaux de l'année, ce qui permet de voir les progrès sur l'année. J'utilise aussi Seesaw, un moyen de communication entre l'école et la maison. J'y mets des photos des enfants dans l'environnement scolaire pour montrer ce qui est fait à l'école. Si les élèves reçoivent un appui et de la pratique supplémentaire à la maison, le programme est plus évident. Je crois vraiment à une bonne communication entre l'école et les parents. »



Chloée Pickell,
1re année,
École régionale Saint-Jean-Baptiste

« À l'école, j'aime être avec les enseignantes. J'aime faire des mathématiques, parce que j'aime compter, et j'aime aussi la classe de français. Parfois on va dans la salle de musique. On fait aussi des activités et on danse, on joue à cache-cache ou on fait de la magie. »



La maternelle, c'est la continuité naturelle de la garderie

Apprentissage - Développement - Socialisation



Dans la classe de maternelle de Roseline Gagnon, les élèves sont toujours occupés et ne voient pas les journées passer.

Roseline Gagnon enseigne la maternelle à l'École Sainte-Agathe. Chaque année elle observe une augmentation du nombre d'élèves dans sa classe. « En septembre, nous avons accueilli 17 élèves. Ils seront 18 en janvier. Le village grandit, et nous commençons à avoir de gros effectifs. »

> *« On leur donne plus de temps pour apprendre, mais aussi pour jouer et pour socialiser. »*
>
> Roseline Gagnon, enseignante.

Afin de bien gérer leur intégration en milieu scolaire, l'École Sainte-Agathe organise une rentrée échelonnée. « Nous divisons le groupe en deux. Les élèves viennent en alternance pendant les premières semaines pour qu'ils s'habituent progressivement à la pleine journée. Souvent, ils sont fatigués au début, mais le nouveau rythme devient rapidement la routine. »

En maternelle, les enfants ont une semaine semblable à celle des plus grands. « Ils viennent tous les jours, mais le mercredi après-midi est facultatif. Les parents savent que s'il y a des rendez-vous à prendre, c'est le bon moment car nous n'apprenons rien de nouveau. Cependant, c'est très rare que les élèves ne soient pas là. S'ils sont tous présents, j'organise les activités d'une journée normale. »

Tous les enfants âgés de cinq ans avant le 31 décembre de l'année peuvent être inscrits en maternelle. « Au début, je les pensais trop petits pour être là à temps plein. Mais la grosse majorité va en garderie ou chez des gardiennes. En étant à l'école à temps plein, ils sont dans un environnement français. C'est un appui supplémentaire pour les enfants qui grandissent dans un milieu anglophone. On leur donne l'aide nécessaire pour cheminer plus vite avec le français. Et c'est également une excellente opportunité pour eux de se développer socialement. »

De plus, la plupart des enfants connaissent déjà l'établissement avant d'entrer en maternelle. « J'ai porté et vu grandir une bonne partie de mes élèves, donc ils me connaissent déjà. En garderie, ils viennent régulièrement à partir de janvier pour découvrir l'école et les enseignants. Ainsi, il n'y a pas de peur quand ils arrivent en maternelle. La prématernelle et le CPEF se trouvent aussi dans l'établissement. Alors les enfants sont à l'aise dans un environnement qui leur est familier. C'est comme la suite de la garderie. »

Beaucoup de petits ont même hâte de commencer la maternelle. « Généralement, l'entrée en maternelle se fait sans défi, de manière très naturelle. Les enfants sont prêts, et ils veulent être là, surtout s'ils ont des frères et sœurs plus âgés qu'ils souhaitent rejoindre. Ils sont très heureux en classe, et pour moi, c'est ça la priorité. »

Roseline Gagnon recommande vivement la maternelle. « Nous pouvons les aider plus tôt avec les difficultés qu'ils pourraient rencontrer, afin qu'ils soient prêts pour la 1re année. On leur donne plus de temps pour apprendre, mais aussi pour jouer et pour socialiser. La maternelle nous donne beaucoup plus de temps pour commencer à travailler avec les enfants. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Le 20 janvier,
Tournois La LISTE et ateliers.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 31 janvier à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.



Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT).**

Votre enfant aura 5 ans avant le 31 décembre 2018 et vous voulez obtenir plus d'information au sujet des inscriptions à la maternelle en 2018?

- Visitez DSFM.mb.ca, l'onglet Admission et inscription
- Écrivez à maternelle@dsfm.mb.ca
- Contactez la DSFM au 1 800 699-3736
- Ou contactez l'école de votre quartier/région



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Réceptionniste
Secrétaire administratif ou administrative 3 (AY3)
Ministère : Ministère du Développement durable
Numéro de l'annonce : 33506
Date de clôture : Le 21 janvier 2018
Échelle de salaire : 40 323 $ à 46 091 $ par année (AY3)

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive, qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Le présent concours est basé sur des préférences. Tous les candidats sont encouragés à postuler; toutefois, dans le cadre de ce concours, nous accorderons la préférence aux Autochtones, aux minorités visibles et aux personnes handicapées. Les candidats doivent faire une déclaration volontaire au moment de la présentation de la demande.

Une liste d'admissibilité de 12 mois pourrait être créée pour pourvoir des postes semblables.

Ce poste est désigné bilingue. La personne choisie doit être capable de communiquer oralement dans les deux langues officielles (anglais et français).

Introduction

Le Secrétariat aux affaires francophones est à la recherche d'un ou d'une réceptionniste bilingue pour le centre de services bilingues situé dans la région de Saint-Boniface. Le centre offre aux membres de la communauté locale un accès aux programmes et aux services des administrations publiques, ce qui peut inclure divers programmes municipaux, provinciaux et fédéraux.

Conditions d'emploi :

- Être légalement autorisé à travailler au Canada.
- Fournir une vérification satisfaisante du casier judiciaire.
- Fournir une vérification satisfaisante du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants.
- Fournir une vérification satisfaisante du registre des mauvais traitements infligés aux adultes.
- Être capable de communiquer couramment en anglais et en français, aussi bien oralement que par écrit.

Qualités requises :

Qualités essentielles :

- Expérience en soutien administratif et en secrétariat, y compris la gestion de la réception.
- Excellentes compétences en communication orale en français.
- Excellentes compétences en communication orale en anglais.
- Excellentes relations interpersonnelles et aptitude à maintenir de bonnes relations de travail avec ses collègues, les intervenants et le public.
- Très bonnes compétences en organisation et compétences en gestion du temps.
- Capacité à faire preuve de jugement dans des situations difficiles.
- Aptitude à travailler avec des renseignements de nature délicate de manière confidentielle et professionnelle.
- Très bonnes compétences en communication écrite en français
- Très bonnes compétences en communication écrite en anglais.
- Capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision.
- Expérience de travail avec les programmes de Microsoft Office (notamment Word, Excel et Outlook) ou de logiciels équivalents.
- Grand souci du détail.

Qualités souhaitées :

- Expériences des fonctions comptables de base, y compris les comptes créditeurs, la préparation de budget et les modules financiers de SAP.
- Connaissance des programmes et des services offerts dans les centres de services bilingues.
- Connaissance de la politique sur les services en français du gouvernement du Manitoba.

Fonctions :

Le réceptionniste est le premier point de contact avec les membres du public qui souhaitent se renseigner sur les programmes situés au centre ou accéder à ceux-ci. À ce titre, il doit répondre à des demandes formulées au téléphone, en personne ou par courrier électronique, et cela dans les deux langues officielles. Le réceptionniste fournit également du soutien technique aux clients qui travaillent sur les ordinateurs mis à la disposition du public ainsi que du soutien administratif au personnel interne. Les responsabilités administratives et financières peuvent comprendre le traitement des factures, le remboursement des frais, le contrôle des présences et la gestion des dossiers. On s'attend également à ce que le réceptionniste ait une connaissance approfondie des programmes et des services en français offerts par les organismes publics, communautaires et à but non lucratif. Le réceptionniste étant amené à traiter des renseignements délicats et confidentiels concernant les clients, la personne choisie pour le poste devra fournir une vérification satisfaisante du casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

N° de l'annonce : 33506
Commission de la fonction publique
Service des ressources humaines
330, avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape du processus de sélection.

AU MOMENT DE PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMÉRO DE L'ANNONCE ET LE TITRE DU POSTE DANS L'OBJET OU LE CORPS DE VOTRE COURRIEL.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ ou votre demande doit indiquer clairement de quelle façon vous répondez aux exigences ci-dessus.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.





POSTES À COMBLER

Nous recherchons des candidate(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Direction des services aux élèves**
	Contrat permanent 100 %
OÙ :	Bureau divisionnaire
À :	Marco Ratté, directeur général adjoint
TÉLÉPHONE :	204-878-9399
DATE LIMITE :	Le 16 janvier 2018

POSTE :	**Agent(e) de liaison interculturelle**
	Contrat temporaire 50 %
OÙ :	Services aux élèves
À :	Christelle Waldie, directrice des services aux élèves
TÉLÉPHONE :	204-878-9399
DATE LIMITE :	Le 24 janvier 2018

Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca

Apprendre et grandir ensemble



OFFRE D'EMPLOI

Le 233-ALLÔ recherche des candidats pour travailler à son centre d'information au Parc du Voyageur pendant le Festival du Voyageur.

Responsabilités :
Répondre aux demandes d'information soit en personne, par téléphone ou par courriel concernant le Festival du Voyageur.

Compétences recherchées :

- Capacité de très bien parler et écrire en français et en anglais
- Souci de la qualité du service à la clientèle
- Excellente connaissance du Festival du Voyageur et de la communauté francophone du Manitoba
- Entregent et sens de l'organisation
- Ponctualité

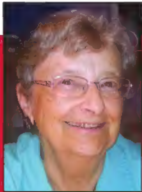
Durée de l'emploi : 16 au 25 février 2018
Salaire : 14,15 $ / heure

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae avant le 22 janvier 2018 à l'attention de :

Joanne Dupuis, Coordonnatrice des activités
147, boulevard Provencher, unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2
jdupuis@sfm.mb.ca

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.





CHRONIQUE RELIGIEUSE

GILBERTE PROTEAU

La confiance en Dieu : Résolution du Nouvel An?

Êtes-vous de ceux et celles qui prennent des résolutions – au début d'une nouvelle année ou un peu n'importe quand? Y tenez-vous? Ou laissez-vous tomber en cours de route?

Le monde dans lequel nous vivons nous casse les oreilles partout dans les restos, les magasins, au cinéma et jusque dans nos moments les plus personnels à cause de toutes nos bébelles électroniques. Ce bruit constant nous empêche de réfléchir, nous tient sur les nerfs et a comme conséquence que nous ne savons plus écouter ou, pis encore, que nous ne pouvons plus nous en passer, hélas…

Je vous propose donc une résolution guérissante pour 2018

Le silence… faire silence en vous et autour de vous.

Ce n'est pas facile, mais c'est possible. Cela prend un peu de temps à s'y faire, surtout pour le silence intérieur, mais ça vient, un peu à la fois. Vous ne saurez jamais combien le silence est bénéfique tant que vous ne l'aurez pas essayé.

Faire silence autour de soi peut être mécanique : on éteint tout bruit et on reste uniquement avec soi-même, tout en continuant notre tâche ou non. À la maison, il faut parfois la coopération des autres. Au travail, c'est possible selon nos circonstances ou dans nos temps de pauses. Taire tout bruit autour de nous est déjà un moyen de se calmer, de se détendre.

Ce qui est plus difficile, c'est faire le silence en soi… parce que le cerveau est en continuelle effervescence, c'est sa *job* de nous tenir en vie, mais ce qu'il peut être bavard! Je vous propose donc la méditation…

Pas de panique… ce n'est pas la fin du monde!

La méditation est une tradition millénaire. Les premières références à cette pratique viennent d'Inde, environ 2 500 ans avant Jésus. Bouddha en avait fait le centre de son enseignement. Le judaïsme avait sa tradition de prière mystique, et Jésus lui-même partait souvent à l'écart pour prier, pour méditer sans doute.

Pour méditer, il faut s'arrêter complètement, s'asseoir confortablement, et pour la simple méditation, répéter sans cesse un mot (ou deux, trois) qui nous convient, comme paix (paix en moi, paix au monde) amour, joie (joie céleste). Pour la méditation chrétienne, on choisit un terme chrétien, comme Jésus, Seigneur Jésus, Jésus de paix, paix de Jésus, viens Seigneur, viens (ou *maranatha*, en araméen, la langue parlée de Jésus).

En méditation, il s'agit de passer outre au bavardage de notre cerveau en revenant sans cesse à notre mot, avec patience, avec amour. En fait, il faut *lâcher prise*, renoncer à toutes nos préoccupations, nos soucis, nos plans, et n'être plus que soi-même, tout nu devant Dieu…. Voilà le secret : laisser aller, humblement, tout ce qui nous préoccupe et, à la longue, un certain silence s'installe en nous.

Maurice Zundel, un prêtre catholique et un théologien suisse, devant un beau matin silencieux, a écrit : « Je pensais que seul le silence pouvait faire contrepoids à toute la folie des hommes (l'humanité) […] que seul le silence, le silence vécu, pouvait sauver l'humanité de la destruction et de la folie ».

Nul besoin de prendre cette résolution pour 365 jours. Faites plutôt comme les alcooliques anonymes : un jour à la fois! Vous serez surpris des résultats…

Pour moi, ces moments de silence, maintenant, sont les plus précieux de ma journée…

De tout cœur, je vous souhaite une Belle, bonne et sainte année 2018!

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

NÉCROLOGIES

Joseph Athanase Lavoie
1921 – 2017





Décédé le 5 décembre 2017 à l'Hôpital Saint-Boniface Athanase Lavoie, Thanase pour les intimes, « Jos » pour les commis voyageurs qui visitaient son magasin général à Dunrea, Manitoba, où il a vécu la plus grande partie de sa vie. À son retour d'un tour de service dans la Marine canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale, il a repris le magasin général de son père. En 1946, il a épousé Thérèse Légaré, et a élevé sa famille: Daniel, Denis, Marcelle et Roland, ainsi que ses deux filles adoptives, Angela et Linda. Il a passé de nombreuses années comme membre actif de cette petite communauté vibrante.

En 1970, Athanase et Thérèse vendent leur magazin de campagne et quittent Dunrea pour s'installer « en ville » à Saint-Boniface, où commence un nouveau chapitre de leur vie : Thérèse réalise son rêve de chanter et devient membre de chorales franco-manitobaines, tandis qu'Athanase entame une nouvelle carrière avec le tuteur et curateur public du Manitoba, poste qu'il occupera pendant 10 ans. Suite à sa retraite, Athanase et Thérèse ont eu le plaisir de faire plusieurs voyages au Canada et en Europe. Ses dernières années se passèrent à visiter chaque jour sa chère Thérèse, atteinte de l'Alzheimer, jusqu'à quelques semaines avant son décès.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse, ses enfants : Daniel (Louise), Denis (Louise), Marcelle (Yves), Roland (Francine); 15 petits-enfants; six arrière-petits-enfants; son frère Joseph et sa soeur Lucie. Athanase était un homme droit et religieux avec un bon sens de l'humour. Il sera regretté de tous ceux qui l'ont connu.

La messe des funérailles a été célébrée à 10 h 30 le 10 janvier, 2018 à la Cathédrale Sain-Boniface.

Sœur Orietta Dion
Sœur du Sauveur



Sœur Orietta Dion est décédée le 18 décembre 2017. Née à Sherbrooke, Québec, le 30 novembre 1935 de Olivine Phaneuf et d'Émile Dion, elle était l'aînée d'une sœur et d'un frère, bien que des jumeaux décédés à leur naissance l'avaient précédée.

Ayant senti l'appel au don total d'elle-même à Dieu elle cherchait le lieu ou elle pourrait répondre à cet appel. C'est ainsi qu'elle fit sont entrée chez les Sœurs du Sauveur le 30 juillet 1955.

Tout au cours de sa vie, elle se donna sans compter dans les services qui lui furent demandés, tant en administration qu'en pastorale.

Son goût et sa joie de vivre étaient communicatifs. Elle appréciait le don de la vie et en rendait contamment grâce à Dieu. Elle disait souvent : « Je suis donc contente de vivre ». Elle aimait les personnes et savait leur démontrer.

Sa confiance en Dieu et son abandon total à Lui lui ont permis de traverser allègrement la vie.

Merci aux personnes qui ont cheminé avec elle.

Les funérailles, présidées par l'abbé Robert Campeau ont été célébrées le 22 décembre 2017 à 14 h à la Résidence Despins. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.

Adèle Angéline (Brémaud) Péloquin



Adèle nous a quittés paisiblement le 29 décembre 2017 au Foyer Docteur Gendreau à Sainte-Rose du Lac (Manitoba).

Elle est décédée à l'âge de 96 ans. Adèle est née le 20 octobre 1921 à Sainte-Agathe au Manitoba. Elle était la quatrième de dix enfants de Marcel et Blanche (Lapalisse) Brémaud.

Adèle écrivait qu'elle aimait vraiment aller à l'école et ne s'absentait pas pour quoi que ce soit. L'école lui a ouvert de nouveaux mondes. Toute sa vie, elle fut une avide lectrice, dévorant des romans, des journaux et des magazines en anglais et en français chaque fois qu'elle avait un moment libre. Après sa retraite à Laurier, elle décida d'écrire sa biographie, en commençant avec l'arrivée de la France de ses grands-parents en 1894 jusqu'à son déménagement au foyer Trois Villas en 2013. Ses récits reflètent son sens d'humour et sa capacité de décrire le côté plus léger des nombreuses difficultés qu'elle a surmontées avec son mari Jacques à ses côtés. Elle est passée d'une machine à écrire manuelle à une machine à écrire électrrique, puis elle a appris à utiliser un ordinateur portable tout en écrivant sa biographie

Adèle et Jacques se sont mariés à Sainte-Agathe en 1944. Jacques s'est enrôlé dans l'Aviation royale canadienne et fut posté à Vancouver. Peu après leur mariage, ils ont emballé le trousseau d'Adèle dans sa vieille malle et sont partis vers l'Ouest en train. Ils ont vécu à Vancouver pendant 13 mois. Quand la guerre s'est terminée, le couple est retourné à Sainte-Agathe jusqu'en 1950, année où ils ont acheté la ferme à Laurier et y ont déménagé avec trois enfants. Adèle a donné naissance à dix autres enfants au cours des 17 années qui suivirent, rendant Jacques très fier de sa grande famille. Lorsque Jacques est décédé en 2012, le couple avait célébré 68 ans de mariage.

Adèle a créé une maison chaleureuse et accueillante à la ferme, située à cinq milles de Laurier. Elle était une couturière extraordinaire qui fabriquait des vêtements pour toute la famille, allant des sous-vêtements aux pardessus, aux chapeaux. Elle avoua, cependant, que les jeans des garçons provenaient du catalogue Eaton à temps pour la nouvelle année scolaire. Lorsqu'elle prit sa retraite de la ferme et déménagée dans la nouvelle maison à Laurier en janvier 1988, elle s'est propulsée dans l'art de la courtepointe. Elle avait toujours fabriqué des courtepointes par nécessité, mais voilà qu'elle les fabriquait avec passion. Chaque couette était finie et matelassée à la main, cousue avec but et amour en tête.

Adèle s'est impliquée en tant que chef et chef de file du Club 4-H à Laurier. Elle a enseigné à beaucoup de jeunes comment faire en faisant : la couture, le crochet, le tricot, la cuisine et le jardinage. Lorsque son plus jeune enfant ne pouvait plus bénéficier de cette organisation, elle a transmis la flamme aux autres.

Adèle et Jacques ont voyagé en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Afrique, à Hawaii et à travers le Canada. Curieuse, elle voulait voir où vivaient ses enfants. Ils sont allés à Umiujaq, Montréal et Thurso (Québec); Prince Rupert, Prince George, Charlie Lake et Fort St. John (B.C.); Lethbridge et Edmonton (Alberta); et partout au Manitoba. Elle ne manquait pas baptême, première communion, confirmation, remise de diplôme ou mariage de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Presque chaque occasion servait de prétexte pour confectionner et offrir une autre courtepointe.

Adèle laisse dans le deuil ses onze enfants : Gabrielle (Jacques Comeault), Claude (Laurence Leduc), Roland (Susan Christianson), Francis (Rita Lamy), Michel, Jacqueline (Gord Olmstead), Lucie (Triss Fulkerson), Mireille, Rosanne (Harvey Jackson), Odile, Florian (Leslie Keele). Elle a perdu deux fils, Marius (1969) et Gaston (1972), un petit-fils, Pierre (2005) et une belle-fille, Martha Rousseau (2002). Elle a vingt-huit petits-enfants : Daniel (Mona), Lynne (Denis), Alain, Marie-Angela (Éric), Bryan (Jenna), Trevor (Morgan), Shawn (Julie), Fernand, Marcel (Vanessa), Danielle, Dominique (Andrew), Darie (Evan), Joël (Tanya), Danyk (Keri), James, Chantal (Ruben), Renée (Al), Elize (Jay), Céleste, John (Nicole), Patrick, Siobhan, Simon, Hammar, Randal, Cherisse, Raymond et Thomas; vingt-huit arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-fils, Kai Leclerc, ainsi que plusieurs nièces et neveux.Elle laisse également son frère Fernand Brémaud, ses soeurs Élise Ayotte, Corine Bouchard et Reine Cormier; sœurs et beau-frère : Sœur Annette Péloquin, Norma Péloquin, Marie Ouimet, George et Arlette Schamber et Claudette Péloquin.

La messe des funérailles a été célébrée le samedi 6 janvier 2018 à 10 h à l'église catholique romaine Notre-Dame-des-Victoires à Laurier. Le curé Patrick Neufeld a célébré la messe. L'inhumation a suivi dans le cimetière paroissial catholique de Laurier. Si vous le désirez, des dons à la douce mémoire d'Adèle peuvent être faits à l'église catholique romaine Notre-Dame-des-Victoires, Laurier, MB. La famille d'Adèle désire remercier tout particulièrement Dre Gudmundson et le personnel du Centre Docteur Gendreau pour les excellents soins et toute l'attention reçus par Adèle tout au long de son séjour.

SNEATH-STRILCHUK
STE. ROSE CHAPEL
204-447-2444
WWW.SNEATHSTRILCHUK.COM

À VOTRE SERVICE